

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers (12029)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers (12029)	Jury par défaut	Tous les candidats	47	184	116	69	47

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers (12029)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	102	68	42	26	55,3 %
			Masculin	82	48	27	21	44,7 %
			Total	184	116	69	47	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers (12029)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	7	2	0	0	0 %
				AB	45	20	4	4	8,7 %
				B	66	44	23	16	34,8 %
				TB	51	41	36	25	54,3 %
				TBF	4	3	3	1	2,2 %
				Total	173	110	66	46	100 %
			Baccalauréat Technologique	AB	6	2	0	0	
				B	2	2	1	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	9	4	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	2	1	100 %
				Total	2	2	2	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers (12029)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	153	108	63	42	89,4 %
			En réorientation	24	5	4	4	8,5 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	3	2	1	2,1 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	184	116	69	47	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers (12029)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	52	33	19	17
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	50	35	27	15
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	42	27	14	10
			Autres doublettes	27	15	6	4
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.						

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Agro Rennes-Angers (Campus d'Angers) - Formation d'ingénieur Bac + 5 - Horticulture - Paysage - 5 ans à Angers (12029)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	30,4 %	30 %	28,8 %	37 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	29,2 %	31,8 %	40,9 %	32,6 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	24,6 %	24,5 %	21,2 %	21,7 %
		Autres doublettes	15,8 %	13,6 %	9,1 %	8,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disposer de solides bases scientifiques	Notes des spécialités et en particulier celles de mathématiques, physique/chimie, sciences de la vie (SVT/biologie/écologie) de première et de terminale.	Essentiel
	Disposer de compétences en langues étrangères	Notes de LV1 de première et de terminale.	Très important
	Disposer de compétences en expression écrite	Notes de français de première et celles des épreuves anticipées du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciation des professeurs et chef d'établissement du lycée.	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie et implication dans le travail	Appréciation des professeurs et chef d'établissement du lycée.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation et le secteur de l'horticulture et du paysage	Connaissances des filières horticoles et du paysage, connaissances des métiers associés. Si admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury. Lettre de motivation et CV.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, bénévolat dans une association culturelle ou sportive	Ouverture d'esprit, curiosité, capacité de travailler en groupe. Si admissibilité au vu des résultats académiques, entretien devant un jury. Lettre de motivation et CV.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'accès en première année de cycle préparatoire en vue de la préparation du diplôme d'ingénieur en horticulture/paysage s'est faite par la voie d'un concours ouvert :

- aux élèves inscrits en année de terminale en vue de la préparation d'un baccalauréat général ou d'un baccalauréat technologique dans les séries Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), Sciences et technologie de laboratoire (STL) ou Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STIDD);
- aux étudiants titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (séries STAV, STL ou STIDD) obtenu l'année précédant le concours.

Les conditions généralement appliquées sont les suivantes :

Le concours comporte un examen des dossiers scolaires et, une épreuve d'entretien de motivation et s'inscrit dans le cadre de la procédure nationale de préinscription dans une formation initiale du premier cycle de l'enseignement supérieur mentionnée à l'article L. 612-3 du code de l'éducation.

La sélection en vue de l'admission des candidats aux recrutements est effectuée par **un jury d'admission** qui comprend :

- la directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers ou son représentant ;
- le directeur des formations de l'Institut Agro Rennes-Angers ou son représentant ;
- quatre enseignants-chercheurs ou leurs suppléants de l'Institut Agro Rennes-Angers ;

Le jury d'admission désigne les examinateurs chargés de conduire les entretiens, choisis parmi les enseignants et enseignants-chercheurs l'Institut Agro Rennes-Angers, des universités, des instituts universitaires de technologie, et de classe de brevet de technicien supérieur agricole.

L'examen des dossiers scolaires porte sur les résultats obtenus aux trois trimestres de la classe de première (en spécialités 1, 2 & 3 ; LV1, Français) et aux deux premiers trimestres de la classe de terminale (en spécialités 1 & 2 et LV1) et aux épreuves anticipées

du baccalauréat de Français.

A l'issue du traitement algorithmique des données des dossiers, une note variant de 0 à 20 est attribuée. Le jury établit, par ordre de mérite, une liste de :

- candidats admissibles convoqués pour un entretien;
- candidats non sélectionnés.

L'épreuve d'entretien, d'une durée comprise entre 35 et 40 minutes, est destinée à apprécier les connaissances, aptitudes et motivations des candidats. La note numérique attribuée à cette épreuve d'entretien varie de 0 à 20.

A l'issue de l'épreuve d'entretien, le jury établit, par ordre de mérite, une deuxième liste d'étudiants classés, en ajoutant à la note de dossier académique affectée du coefficient 1, la note de l'épreuve d'entretien, affectée du coefficient 1.

Pour être définitivement admis, les candidats doivent justifier de l'obtention du baccalauréat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En cas d'admissibilité après examen du dossier académique, les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation destiné à apprécier les connaissances, aptitudes et motivations des candidats devant un jury bienveillant constitué de trois enseignants.

Les candidats doivent exposer leurs motivations pour le métier d'ingénieur en horticulture/Paysage. Le jury apprécie également leurs connaissances des filières horticoles et du paysage, connaissances des métiers associés. Cet échange avec le jury est aussi l'occasion de démontrer ouverture d'esprit, culture générale, capacité d'analyse et d'argumentation et curiosité.

Signature :

Alessia LEFEBURE,

Mme de l'établissement Institut Agro Rennes-Angers
(Campus d'Angers)